



Rapport d'audit d'accessibilité numérique

Audit initial d'accessibilité de chatelaillon-plage-tourisme.com

Client	Agglomération de La Rochelle
Projet	Audit du site web chatelaillon-plage-tourisme.com
Auteur(s)	LEMAN Ludovic
Destinataire(s)	VALAIS Jérôme
Date	10/10/2025

1	Introduction	3
1.1	Contexte	3
1.2	Accessibilité des pages auditées	3
1.3	Rappel du cadre légal	4
2	Annexe technique	8
2.1	Images	8
2.2	Cadre	11
2.3	Couleurs	12
2.4	Multimédia	14
2.5	Tableaux	16
2.6	Liens	17
2.7	Scripts	20
2.8	Éléments obligatoires	20
2.9	Structuration de l'information	21
2.10	Présentation de l'information	25
2.11	Formulaire	34
2.12	Navigation	40
2.13	Consultation	41

1 Introduction

1.1 CONTEXTE

Ce rapport accompagne le relevé d'audit effectué sur le site « www.chatelaillon-plage-tourisme.fr »

La méthodologie d'audit employée repose sur le référentiel français RGAA 4.1, consultable à l'adresse suivante : <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/methode/criteres-et-tests/>

Ne sont cités dans ce rapport que quelques exemples issus du relevé des non-conformités (tableau joint). Nous vous renvoyons donc au relevé pour prendre connaissance des autres cas.

De plus, toutes les occurrences d'une non-conformité ne sont pas listées dans le relevé. Par exemple : Des balises <p> vides sont présentes dans les onglets, le relevé mentionne quelques occurrences, mais ne les cite pas toutes.

1.2 ACCESSIBILITE DES PAGES AUDITEES

Le site présente un niveau général d'accessibilité faible.

L'audit de conformité réalisé révèle que :

- 35,39% des critères RGAA sont respectés (information à faire apparaître de manière *obligatoire* dans la déclaration d'accessibilité)
- Le taux moyen de conformité du service en ligne s'élève à 74%. Le taux de moyen de conformité du service en ligne s'obtient en faisant la moyenne des taux de conformité de chaque page.

Détail de la méthode de calcul

Légende : C = Conforme ; NC = Non-conforme ; NA = Non-applicable (aucun contenu de la page n'est concerné par le critère).

- Pour un critère donné, si au moins un contenu de l'échantillon est NC, le critère est NC pour l'échantillon ;
- Sinon si aucun contenu est NC sur l'ensemble de l'échantillon et si au moins un contenu de l'échantillon est C, le critère est C pour l'échantillon ;
- Sinon, le critère est NA pour l'échantillon.

Le taux de conformité de l'échantillon est le nombre de critères C divisé par le nombre de critères applicables (C + NC), multiplié par 100. La méthode de comptabilisation des C et NC appliquée lors de l'audit a été la suivante :

- Une C ou NC détectée sur un contenu récurrent sur toutes les pages du site, ou d'un ensemble de pages du site, n'est comptabilisée que sur la première page auditee de cet ensemble ;
- Sur les autres pages, ce critère est considéré comme non-applicable pour ce contenu, afin d'éviter de surcharger le relevé avec des éléments répétés. En revanche les contenus propres à ces pages sont testés également, et peuvent donner lieu à une C ou NC ;
- Pour des raisons de cohérence, certains critères sont réévalués sur toutes les pages. C'est le cas par exemple du critère sur la présence d'un titre de page qu'il est nécessaire de prendre en compte afin de vérifier le critère de pertinence de ce titre de page.

Pour plus de détails sur la compréhension du détail de calcul du taux de conformité, vous pouvez vous référer à [notre article de blog sur ce sujet](https://boscop.fr/comprendre-taux-conformite-audit-accessibilite-numerique/)¹.

¹<https://boscop.fr/comprendre-taux-conformite-audit-accessibilite-numerique/>

Impact utilisateur

Les principales catégories d'utilisateurs qui sont impactés :

- Utilisateurs aveugles ou très malvoyants naviguant à l'aide d'un lecteur d'écran ;
- Utilisateurs malvoyants n'utilisant pas de technologie d'assistance, ou uniquement les fonctionnalités du navigateur ;
- Utilisateurs naviguant uniquement au clavier.

Les problèmes liés aux scripts, à l'API ARIA et aux formulaires rendent parfois impossible l'utilisation du site par ces utilisateurs. Les problèmes rencontrés, vont de la gêne significative, à l'impossibilité d'accéder à l'information, pour certains utilisateurs.

Priorisation

Parfois les non-conformités trouvées peuvent être nombreuses, il est possible de prioriser les corrections selon 4 axes :

- Selon les fonctionnalités et contenus essentiels du site : si votre site a pour vocation de donner accès à un compte utilisateur, il est impératif pour vos visiteurs de pouvoir réaliser prioritairement cette action sans entrave, quels que soient les critères du RGAA concernés ;
- Selon la criticité, via une sélection de critères prioritaires qui bloquent l'accès à certains contenus et certaines fonctionnalités ;
- Selon les niveaux de conformité. Le RGAA applique les 2 niveaux de conformité des WCAG 2.1 : simple A (A), double A (AA).
- Selon la facilité de mise en œuvre : certaines corrections sont extrêmement simples et donc très peu coûteuses à mettre en œuvre. Il est motivant pour les équipes techniques de les mettre en situation de succès dans la prise en compte de l'accessibilité en leur donnant en priorité des corrections simples à faire. La progression est alors rapide et motivante.

Il est important dans tous les cas de garder en tête que les corrections doivent permettre un meilleur accès aux contenus et services par les personnes potentiellement exclues en raison des erreurs d'accessibilité.

1.3 RAPPEL DU CADRE LEGAL

Vous pouvez retrouverez notre analyse du cadre légal ainsi que des perspectives liées à l'accessibilité numérique directement sur notre [blog](#)²

Entités	Autorité de contrôle	Obligations déclaratives	Obligation de conformité	Sanction	Date de début de l'application des sanctions
Public		Mention + Déclaration + Schéma pluriannuel		25 000 € max (obligations déclaratives) + 50 000 € max (obligation de conformité)	
Privé mission public	ACROM		Oui, à 100 %		Déjà en vigueur

² <https://boscop.fr/loi-accessibilite-numerique/>

Entreprise CA ayant un chiffre d'affaires > supérieur à 250 000 000 €			25 000 € max (obligations déclaratives)	
Service : téléphonie, média audiovisuel, e-commerce, bancaire, transport (sauf entreprise moins de 10 personnes et CA ayant un chiffre d'affaires < inférieur à 2 000 000 €	Dépend du type de service	Déclaration	Dépend du type de service Exemple pour le service e-commerce : contraventions de la 5e classe + Possible astreinte journalière 3 000 € avec un max cumulé de 300 000 €	À partir du 28 juin 2030 pour les services existants (1) À partir du 28 juin 2025 pour les nouveaux services

Validité de la déclaration d'accessibilité

La déclaration d'accessibilité est valide à partir de sa date de publication. Elle doit être mise à jour :

- À la date de modification substantielle ou de refonte du site concerné.
- 3 ans après la date de publication de la déclaration ou
- 18 mois après la date de publication d'une nouvelle version du référentiel, pour les personnes qui appliquent la méthode technique.

Il peut cependant être souhaitable d'actualiser plus régulièrement la déclaration d'accessibilité, y compris pour une même version de la méthode technique, afin de souligner les efforts réalisés et de mettre à jour le pourcentage de critères respectés.

Publication de la déclaration d'accessibilité

La déclaration d'accessibilité est publiée sur internet dans un format **accessible**.

Pour les sites internet, la déclaration d'accessibilité est publiée sur le site internet concerné. Elle est mise à disposition au sein d'une page accessibilité, directement accessible depuis la page d'accueil et depuis n'importe quelle page du site.

Pour les applications mobiles, elle est disponible sur le site internet de l'organisme qui a développé l'application ou apparaît avec d'autres informations disponibles lors du téléchargement de l'application. L'état de conformité est précisé au sein de l'application.

Pour les autres services de communication au public en ligne, elle est disponible sur le site internet des organismes responsables de leur gestion ou de leur mise à disposition.

Réponse aux usagers

L'organisme concerné fournit en ligne aux utilisateurs la possibilité de faire des réclamations relatives à l'accessibilité de ses services de communication au public en ligne. Il accuse réception de ces réclamations conformément aux dispositions de [l'article R112-3³](#) du code des relations entre le public et l'Administration. L'accusé de réception comporte les informations mentionnées à [l'article R112-5⁴](#) du même code.

L'organisme concerné répond à toute réclamation dans un délai d'une semaine à compter de sa date d'envoi. Si la réclamation de l'utilisateur soulève une ou plusieurs questions complexes justifiant un délai d'examen plus long, la réponse indique un délai raisonnable pour la réponse définitive. Le caractère complexe des questions soulevées doit dûment être motivé.

L'utilisateur doit s'identifier dans sa réclamation en suivant les prescriptions de [l'article R112-9-1⁵](#) du même code.

Si les informations transmises par l'utilisateur dans sa réclamation sont incomplètes ou ne sont pas suffisamment claires, l'organisme concerné lui demande de les compléter ou de les clarifier et lui communique le délai raisonnable de traitement ou sa réponse définitive après réception des compléments demandés.

Obligations d'affichage

Mention sur la page d'accueil

Sur la page d'accueil au moins, vous êtes tenus d'afficher ce niveau. Cette mention peut être cliquable et conduire vers la page Accessibilité ou vers la déclaration d'accessibilité.

Aux vues du résultat constaté sur votre audit, la mention rédigée doit être : « Accessibilité : *non conforme* »

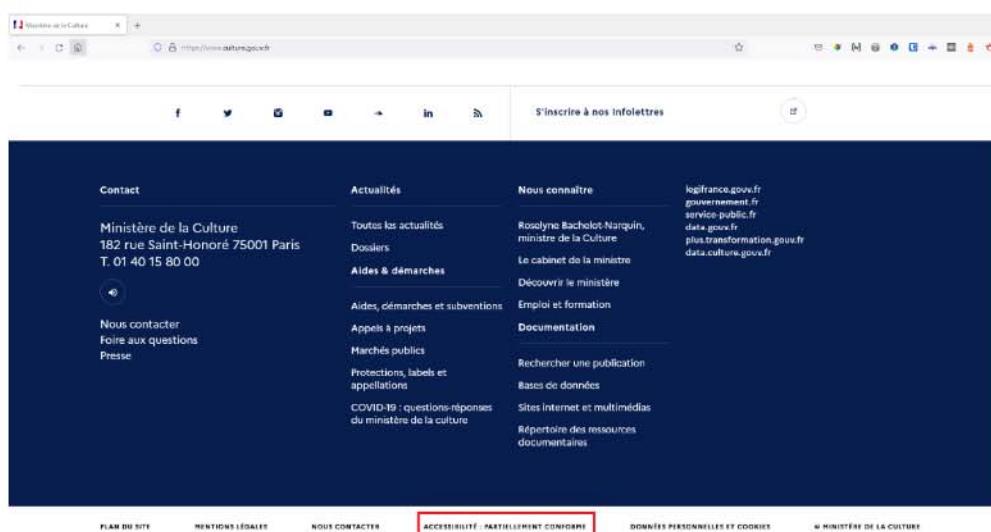


Figure 1 : Le site culture.gouv.fr par exemple, affiche cette mention dans son pied de page, en faisant un lien vers sa déclaration d'accessibilité.

³ https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000031367338

⁴ https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000031369981

⁵ https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033288123

Déclaration d'accessibilité

Vous êtes tenus de publier une déclaration d'accessibilité. Le RGAA 4 vous en fournit un modèle ⁶ et le détail et le présent rapport dispose de toutes les informations nécessaires pour la remplir.

Sur demande, un modèle de déclaration d'accessibilité peut vous être fourni.

Schéma pluriannuel de mise en accessibilité

Vous devez également mettre en place un schéma pluriannuel d'accessibilité et des plans annuels de mise en application de ce schéma. Le RGAA 4 en définit les contours et les éléments à détailler ⁷. Ces documents doivent être accessibles depuis les déclarations d'accessibilité des sites

À titre d'exemple, consultez le Schéma pluriannuel de mise en accessibilité de la BNF ⁸ et son plan annuel ⁹.

⁶ <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/obligations/declaration-accessibilite/>

⁷ <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/obligations/schema-pluriannuel/>

⁸ <https://www.bnf.fr/fr/schema-pluriannuel-daccessibilite-numerique-2021-2023>

⁹ <https://www.bnf.fr/fr/plan-annuel-2023-schema-pluriannuel-daccessibilite-numerique-2021-2023>

2 Annexe technique

2.1 IMAGES

Recommandation

Donner à chaque image porteuse d'information une alternative textuelle pertinente et une description détaillée si nécessaire. Lier les légendes à leurs images. Remplacer les images textes par du texte stylé lorsque c'est possible.

Images porteuses d'information - Critères 1.1 & 1.3 [A]

Ces images apportent une information et peuvent causer des problèmes de compréhension pour les aveugles et les grands malvoyants qui vont écouter les contenus avec un lecteur d'écran si elles ne sont pas correctement restituées.

Constat

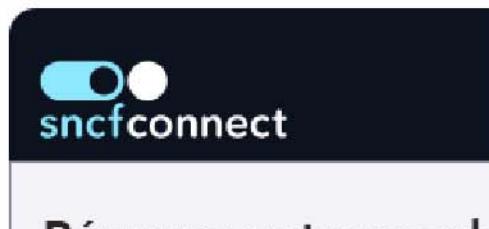


Figure 1 : L'image « SnCF connect » ne possède pas d'alternative textuelle



Figure 2 : Les SVG ne possèdent pas d'alternative textuelle

Quels sont les objectifs du programme ?

- Structurer et dynamiser le réseau d'acteurs locaux
- Favoriser la montée en compétences des professionnels de la destination
- Proposer des solutions concrètes à vos enjeux, qu'ils concernent le digital, la communication, la connaissance du territoire ou la transition énergétique

[DÉCOUVRIR LE PROGRAMME 2025](#)



Figure 3 : L'alternative de l'image ne reprend pas le contenu transmis. Ici il est intéressant de reprendre le contenu transmis par l'image dans le texte adjacent afin de passer l'image en image de décoration

Corrections

Saisir une alternative pour les images porteuses d'information afin de restituer l'information à tous les utilisateurs. L'alternative peut être indiquée dans l'un des attributs suivants : **alt**, **aria-label**, **aria-labelledby** ou **title**

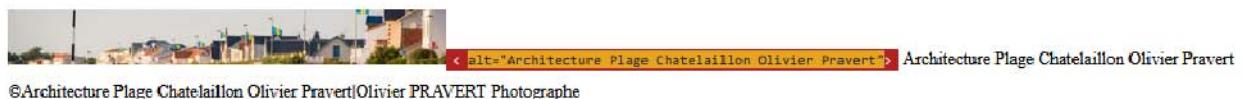
Le cas particulier des images légendées

Les images légendées doivent par ailleurs respecter le critère 1.1 et le critère 1.3 relatifs aux images porteuses d'information. De fait, on doit sanctionner ces images si l'alternative n'est pas présente ou pas pertinente. On peut considérer que l'alternative attendue d'une image légendée qui ne porte pas d'information doit correspondre à la description fonctionnelle de l'image. Par exemple expliquer exactement ce qu'il y a dans une image, ces descriptions doivent être détaillées mais brèves.

Images de décoration - Critère 1.2 [A]

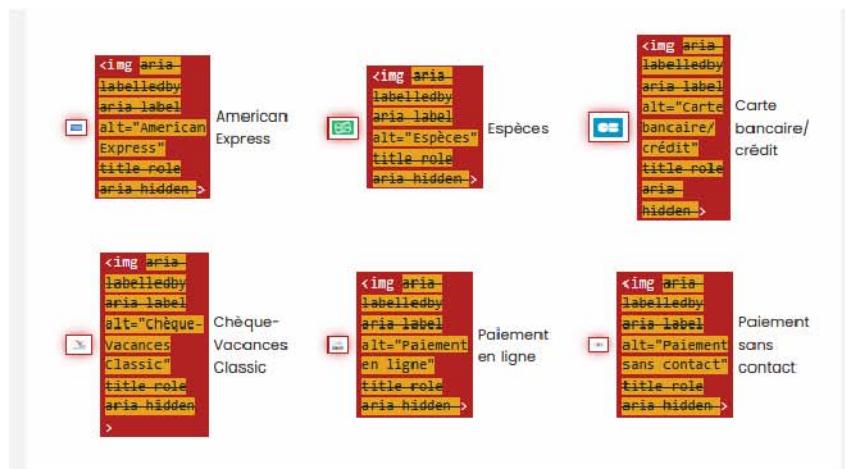
Ces images n'apportent aucune information et peuvent causer des problèmes de compréhension pour les aveugles et les grands malvoyants qui vont écouter les contenus avec un lecteur d'écran.

Constat



Non du tout.

Figure 4 : Sur plusieurs pages de l'échantillon, les images de fond à but décoratif possèdent une alternative textuelle et sont structurées comme des images légendées



Corrections

Il faut que les images de décoration soient ignorées par les technologies d'assistance, soit :

- Ajouter un attribut alt vide ;
- Ajouter un attribut **aria-hidden="true"** ou **role="presentation"**.
- Pour les images vectorielles **<svg>...</svg>**, vérifiez :
 - La présence de la propriété **aria-hidden="true"** ;
 - L'absence d'alternative entre les balises **<object>** ;
 - L'absence de propriétés ARIA visant à labelliser l'image (e.g. **aria-label**, **aria-labelledby**, **aria-describedby**).

Légende d'image - Critère 1.9 [A]

Lorsque l'image possède des informations telles que le copyright, une date, un auteur, etc., il est nécessaire qu'elles soient correctement associées à l'image. Sans cette liaison, les utilisateurs aveugles pourraient penser que ces informations sont liées au contenu et donc altérer la compréhension du contenu.

Constat

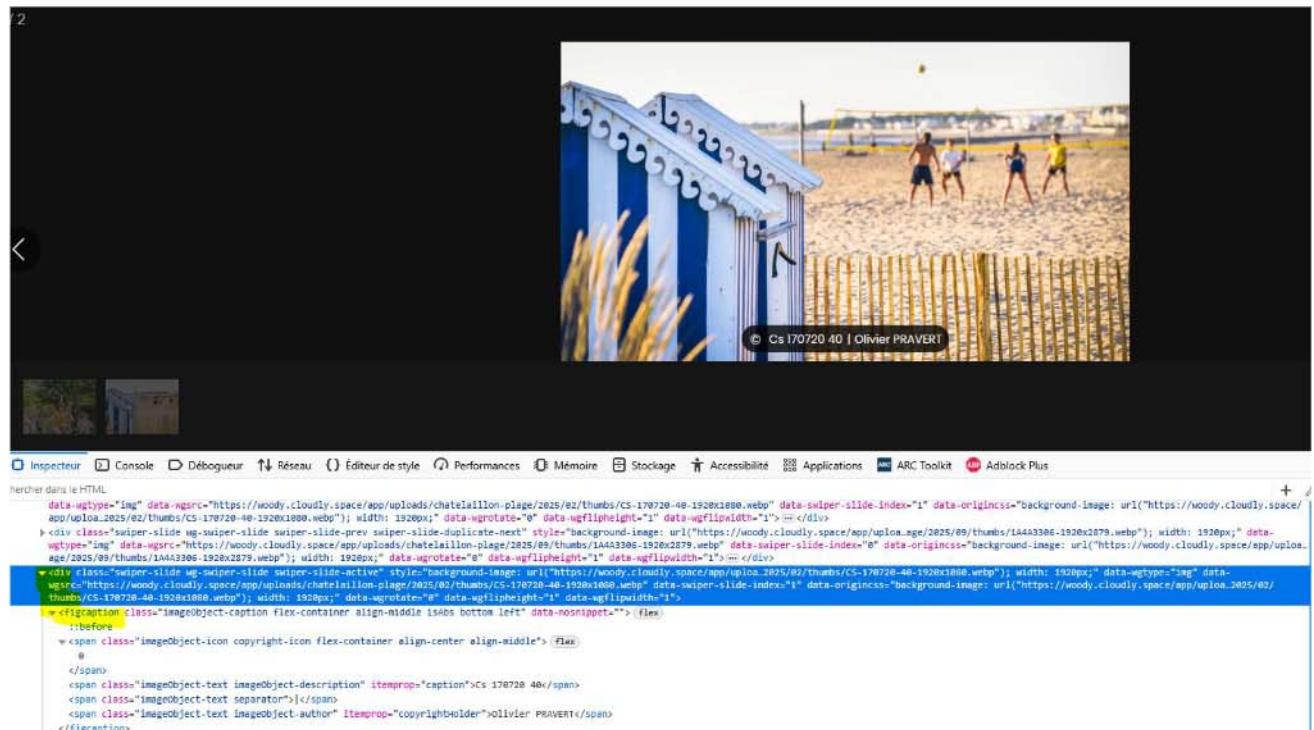


Figure 6 : l'image légendée n'est pas placée dans des balises `<figure>`. Pourtant, une balise `<figcaption>` est bien présente. De plus, les images sont insérées via le CSS.

Corrections

L'image et la légende doivent être regroupées au sein d'une balise `<figure>`, qui doit avoir un `role="figure"`. Ensuite, sur cette balise `<figure>`, il faut placer un attribut `aria-label` qui reprend le contenu de la balise `<figcaption>` (attention la démonstration d'images légendées dans la section ressources correspond aux recommandations RGAA 3).

Note technique

L'implémentation d'un attribut WAI-ARIA `role="group"` ou `role="figure"` sur l'élément parent `<figure>` est destiné à pallier le manque de support actuel des éléments `<figure>` par les technologies d'assistance. L'utilisation d'un élément `<figcaption>` pour associer une légende à une image impose au minimum l'utilisation d'un attribut WAI-ARIA `aria-label` sur l'élément parent `<figure>` dont le contenu sera identique au contenu de l'élément `<figcaption>`. Pour s'assurer d'un support optimal, il peut également être fait une association explicite entre le contenu de l'alternative textuelle de l'image et le contenu de l'élément `<figcaption>`, par exemple :

```
<figure role="figure" aria-label="Photo n°1 - crédit xxx"><figcaption>Photo n°1 : crédit xxx</figcaption></figure> .
```

Les attributs WAI-ARIA `aria-labelledby` et `aria-describedby` ne peuvent pas être utilisés actuellement par manque de support par les technologies d'assistance.

Les images légendées doivent par ailleurs respecter le critère 1.1 et le critère 1.3 relatifs aux images porteuses d'information. Donc même si une image est considérée comme une image de décoration, si elle se trouve dans une structure d'image légendée, il faudra lui fournir une alternative d'image.

Ressources

- [Fiche 1 : Quand une image vaut mille mots — Contribuer sur le web de manière accessible](#)
- [Fiche 9 : Images — Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)
- [Démonstration d'images légendées](#)
- [Comment décrire une image \(en anglais\)](#)
- <https://www.scottohara.me/blog/2019/01/21/how-do-you-figure.html>
- <https://thoughtbot.com/blog/alt-vs-figcaption>

2.2 CADRE

Recommandation

Donner à chaque cadre un titre pertinent.

Titre de cadre - Critères 2.1 & 2.2 [A]

Les lecteurs d'écrans disposent de fonctionnalités avancées de navigation rapide par type d'éléments dans la page ou par l'intermédiaire d'une liste des éléments de la page. Dans ces deux modes de navigation, l'absence d'identification des cadres peut poser un problème de repérage dans la structure de la page ou de compréhension des contenus pour les aveugles.

Constat

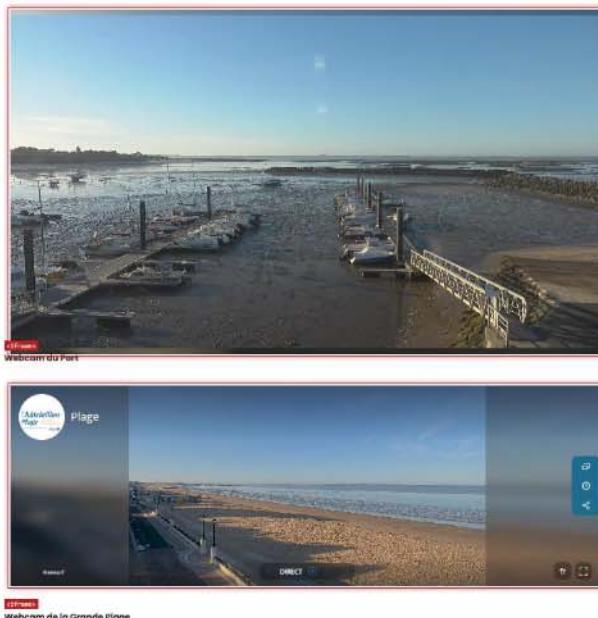


Figure 7 : Les iframes ne possèdent pas de title

Corrections

Implémenter pour chaque élément **<iframe>** un attribut **title** pertinent.

Ressources

- [Fiche 3 : Contenus — Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)

2.3 COULEURS

Recommandation

Ne pas donner l'information uniquement par la couleur et utiliser des contrastes de couleurs suffisamment élevés pour les textes, les composants d'interface ou les éléments porteurs d'informations.

Information par la couleur - Critère 3.1 [A]

Lorsqu'une information est donnée par la couleur, il faut qu'elle soit également donnée par une autre méthode, par exemple par un texte qui donne la même information.

En effet, l'absence d'alternative à l'information donnée par la couleur représente une perte d'information pour certains utilisateurs.

Ainsi, ces éléments purement visuels ne seront pas perçus par les personnes aveugles (qui n'accèdent pas aux mises en forme) ni par les grands malvoyants qui utilisent un lecteur d'écran et une loupe d'écran qui n'ont pas une vue d'ensemble de la page.

Ceux-ci poseront aussi des problèmes aux personnes déficientes visuelles en particulier aux personnes qui perçoivent mal ou pas les couleurs (comme les daltoniens).

Constat



Figure 8 : L'indication de l'élément actif est indiquée uniquement par la couleur (de plus le contraste n'est pas suffisant)

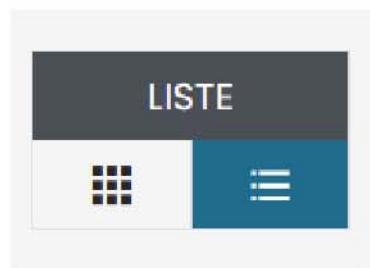


Figure 9 : L'indication de l'élément actif est indiquée uniquement par la couleur

Sam. 04	03:32 + 5,20m - Coef 09	09:23 + 2,17m	15:44 + 5,82m - Coef 08	21:46 + 1,72m
Dim. 05	04:09 + 5,77m - Coef 10	10:06 + 1,88m	16:23 + 6,2m - Coef 84	22:28 + 1,22m
Lun. 06	04:45 + 6,1m - Coef 91	10:48 + 1,18m	17:00 + 6,85m - Coef 98	23:09 + 0,84m
Mar. 07	05:19 + 6,35m - Coef 90	11:29 + 0,83m	17:37 + 6,89m - Coef 103	23:50 + 0,81m
Mer. 08	05:53 + 6,47m - Coef 105	12:10 + 0,64m	18:13 + 6,7m - Coef 110	
Jeu. 09	00:31 + 0,57m	06:27 + 6,44m - Coef 109	12:53 + 0,64m	18:52 + 6,51m - Coef 106
Ven. 10	01:13 + 0,74m	07:02 + 0,24m - Coef 102	13:37 + 0,64m	19:32 + 0,34m - Coef 96

Figure 10 : Les couleurs qui indiquent le niveau des marées ne transmet pas l'information autrement que par la couleur de plus l'indication du jour est indiquée uniquement par la couleur

Corrections

Pour les composants actifs, ajouter un attribut **title** reprenant le contenu du lien, avec un suffixe, sur le modèle « [intitulé du lien] page/rubrique active »

Figure 9 : Le niveau des marées doit pouvoir être distingué autrement que par la couleur, par exemple en ajoutant une légende précisant le niveau des marées selon les intervalles. Pour indiquer le jour actif, il est intéressant d'ajouter une distinction visuelle, par exemple une double bordure, afin de faciliter la perception. Dans le code, pour transmettre cette information aux technologies d'assistance comme les lecteurs d'écran, il est recommandé d'ajouter un contenu texte dans l'en-tête de la ligne, par exemple : « Jour actif mar.07 ». Si l'on souhaite que cette indication ne soit pas visible à l'écran, il est possible d'utiliser la technique sr-only.

Contrastes - Critères 3.2 & 3.3 [AA]

Lorsque les contrastes entre le texte ou les composants et l'arrière-plan sont insuffisants, les utilisateurs malvoyants ou ayant des difficultés à percevoir les couleurs peuvent avoir des problèmes pour percevoir les textes ou savoir où positionner la souris pour activer certains composants d'interface.

Constat

Code postal

Ville

Figure 11 : Les bordures des champs de formulaire ne sont pas suffisamment contrastées



Figure 12 : Avec le renfort des contrastes les liens en bas de page ne sont plus visible (blanc sur blanc)

Les personnes ayant des difficultés de perception peuvent avoir des difficultés de difficulté en lien avec la gestion des liens. Elles peuvent être difficiles à voir ou à cliquer. Les liens doivent être suffisamment contrastés avec leur fond pour être visibles et accessibles.

Figure 13 : Le lien n'est pas suffisamment contrasté

Une question ? Remplissez ce formulaire, l'équipe de l'office de tourisme vous répondra dans les plus brefs délais.

Figure 14 : La phrase n'est pas suffisamment contrastée

possibilité de pique-niquer sur place

Figure 15 : La phrase n'est pas suffisamment contrastée

Corrections

Pour le texte superposé aux images, il est recommandé d'opacifier suffisamment l'arrière-plan ou d'ajouter une couleur de fond derrière le texte afin d'obtenir un ratio de contraste d'au moins 4,5:1.

Rappel :

- Jusqu'à 150 % pour la taille de police par défaut (ou 24px) sans effet de graisse et jusqu'à 120 % (ou 18,5px) avec effet de graisse : 4.5:1 requis ;
- Pour les tailles de police de plus de 150 % (24px) sans effet de graisse et plus de 120 % (18,5px) avec effet de graisse : 3:1 requis.
- Les composants graphiques porteurs d'information doivent avoir un contraste de 3:1 minimum

Vous pouvez foncer les couleurs pour obtenir le rapport de contraste exigé. Contrôlez les contrastes grâce à l'extension Firefox [WCAG Contrast Checker](#) ou l'outil [Colour Contrast Analyser](#). Trouvez des couleurs suffisamment contrastées avec [Contrast Finder](#).

Si la charte graphique ne peut être modifiée, fournissez une méthode aux utilisateurs pour consulter le site avec des contrastes suffisants. Ceci peut se réaliser simplement avec une fonctionnalité JavaScript et une surcharge CSS des couleurs.

Vous pouvez voir un exemple de ce type de mécanisme sur le [site de la communauté du Pays Basque](#). Dans le menu d'accessibilité, vous trouverez une option qui permet d'afficher le site avec des contrastes renforcés ou inversés.

Un composant d'interface est un élément avec lequel l'utilisateur peut interagir, par exemple un bouton, un lien, une zone de saisie.

Ressources

- [Fiche 6 : Couleurs — Guide du concepteur RGAA 3](#)
- [Fiche 10 : Informations par la forme et la couleur — Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)
- [Outil de vérification des contrastes](#)

2.4 MULTIMÉDIA

Donner à chaque [média temporel](#) audio et/ou vidéo une [transcription textuelle](#), des [sous-titres](#) ou une [audio-description](#) pertinents lorsque cela est nécessaire. Donner à chaque contenu graphique ou interactif (ou [média non temporel](#)) une alternative textuelle pertinente. Rendre possible le [contrôle de leur](#)

consultation et leur manipulation au clavier et avec tout dispositif de pointage comme la souris. S'assurer de leur compatibilité avec les technologies d'assistance.

Média temporel compatible avec les technologies d'assistance - Critères 4.11 & 4.13 [A]

Les aveugles et grands malvoyants qui accèdent aux contenus par l'intermédiaire d'un lecteur d'écran et la plupart des handicapés moteurs qui utilisent le clavier pour interagir rencontreront des difficultés importantes si les contrôles ne sont pas totalement utilisables au clavier.

Constat

Les lecteurs vidéo ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance (boutons non accessibles au clavier, ou intitulés de boutons non cohérents, etc.).

Note : le lecteur vidéo natif HTML (via la balise <video>), possède bien les contrôles de lecture (play/pause, ligne du temps, contrôle du son), mais ils ne sont pas accessibles au clavier et ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance.

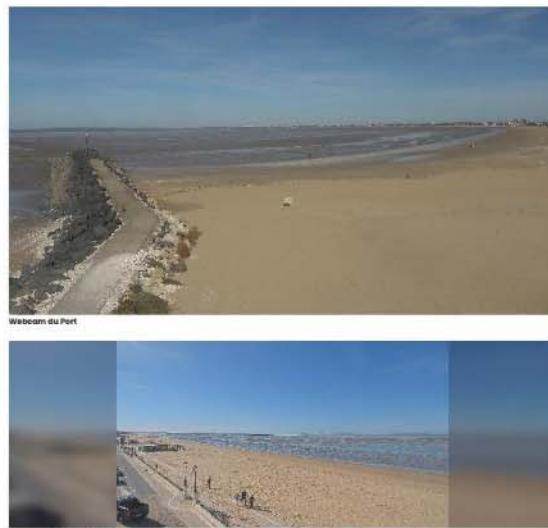


Figure 16 : Les lecteurs ne sont pas contrôlables au clavier et ne sont pas compatibles avec les TA

Correction

Mettre en place via JavaScript un enrichissement des contrôles de la vidéo afin qu'ils puissent restituer des informations intelligibles aux technologies d'assistance. Il existe de nombreuses bibliothèques JavaScript qui surchargent les balises <video> et qui embarquent les implémentations nécessaires pour rendre les lecteurs compatibles avec les technologies d'assistance, par exemple : Video JS (<https://videojs.com/>) ou AblePlayer (<https://ableplayer.github.io/ableplayer/>).

Il est également possible de mettre en téléchargement les différents éléments (fichiers vidéo & de sous-titres) afin de laisser l'utilisateur utiliser le lecteur de son choix pour consulter la vidéo. Cette mise à disposition doit être explicite par son intitulé et adjacente à la vidéo.

Ressources

- [Sous-titrer une vidéo, c'est nécessaire et c'est plus simple qu'il n'y paraît ! \(Tutorial Access42\)](#)
- [Fiche 12 : Multimédia — Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)
- [Fiche 8 : Multimédia — Guide du concepteur RGAA 3](#)

2.5 TABLEAUX

Recommandation

Associer correctement les tableaux de données à leur titre, donner à chaque tableau de données complexe, un résumé, identifier clairement les cellules d'en-tête, utiliser un mécanisme pertinent pour lier les cellules de données aux cellules d'en-tête. Pour chaque tableau de mise en forme, veiller à sa bonne linéarisation.

Tableaux de données – Critères 5.4 à 5.7 [A]

Les aveugles et grands malvoyants qui utilisent un lecteur d'écran bénéficient de fonctionnalités avancées de navigation dans le contenu. L'une d'elles propose de se déplacer par type d'élément ou d'afficher une liste des éléments de la page. Ils ne peuvent pas voir le tableau ou ne perçoivent qu'une partie limitée de l'écran. Ils rencontreront donc des difficultés importantes pour associer les en-têtes aux cellules de données.

Ils seront dans l'impossibilité de comprendre et d'utiliser le tableau en l'absence des liaisons programmatiques entre les cellules d'en-tête et de données.

Dans ce contexte, plus particulièrement lorsque l'utilisateur affiche la liste des éléments de la page, l'absence de titrage lié aux tableaux de données ne permet plus l'identification du tableau.

Constat

	Basse mer	Haute mer	Basse mer	Haute mer	Basse mer
Mer. 01	00:44 + 4.41m - Coef 25	05:33 + 3.25m	13:11 + 4.74m - Coef 24	18:27 + 3.1m	
Jeu. 02	01:58 + 4.85m - Coef 28	07:19 + 3.14m	14:12 + 5.04m - Coef 34	20:02 + 2.78m	
Ven. 03	02:50 + 5m - Coef 42	08:34 + 2.7m	15:01 + 5.42m - Coef 50	21:00 + 2.22m	
Sam. 04	03:32 + 5.39m - Coef 58	09:23 + 2.17m	15:44 + 5.82m - Coef 68	21:46 + 1.72m	
Dim. 05	04:09 + 5.77m - Coef 78	10:06 + 1.65m	16:23 + 6.2m - Coef 84	22:28 + 1.23m	
Lun. 06	04:45 + 6.1m - Coef 91	10:48 + 1.18m	17:00 + 6.61m - Coef 98	23:09 + 0.84m	

Figure 17 : Les en-têtes de ligne ne sont pas correctement déclarés de plus les en-têtes ne sont pas correctement raccordés aux cellules

Correction

Pour être utilisable par les utilisateurs aveugles, ces tableaux devront chacun posséder un titre, fourni dans la balise **<caption>** (placée juste après la balise ouvrante **<table>**), les cellules d'en-têtes doivent utiliser la structure **<th>** et être correctement reliées à leurs cellules de contenu avec des attributs **scope="col"** pour des en-têtes de colonnes et **scope="row"** pour les en-têtes de lignes.

Lorsque le contenu de la balise **<caption>** est redondant par rapport au contexte (par exemple si un titre **<h2>** situé juste avant apporte la même information), vous pouvez masquer visuellement ce titre **<caption>** (sans toutefois le rendre indisponible aux lecteurs d'écrans).

Ressources

- [Fiche 4 : Tableaux — Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)

2.6 LIENS

Recommandation

Utiliser des intitulés de liens explicites, grâce à des informations de contexte notamment.

Intitulés de liens explicites - Critère 6.1 [A]

Les utilisateurs aveugles et grands malvoyants qui accèdent au contenu par l'intermédiaire d'un lecteur d'écran et la plupart des déficients visuels ne peuvent pas voir l'ensemble des contenus de la page. Dans ce contexte, en l'absence d'intitulés de lien explicites ou en présence de liens sans intitulé, ces utilisateurs peuvent être dans l'incapacité d'utiliser les contenus faute de pouvoir déterminer les actions associées aux liens.

Les personnes en situation de handicap moteur, naviguant à la voix, en l'absence d'intitulés explicites, peuvent devoir réaliser beaucoup d'actions pour tester les liens, ce qui rend l'utilisation de la page excessivement complexe.

Enfin, les utilisateurs ayant un handicap mental ou cognitif, en l'absence d'intitulés explicites, peuvent être dans l'incapacité de les comprendre et les utiliser.

Constat

[Aller au contenu principal](#) `a aria-label="Aller directement au contenu principal de la page"'

Figure 18 : L'aria-label du lien "aller au contenu principal" reprend bien l'intitulé visible, mais celui-ci ne correspond pas exactement à la chaîne de caractères de l'intitulé visible. Il est possible d'ajouter du contenu supplémentaire dans l'aria-label, mais il ne doit pas modifier ou séparer l'intitulé visible lui-même

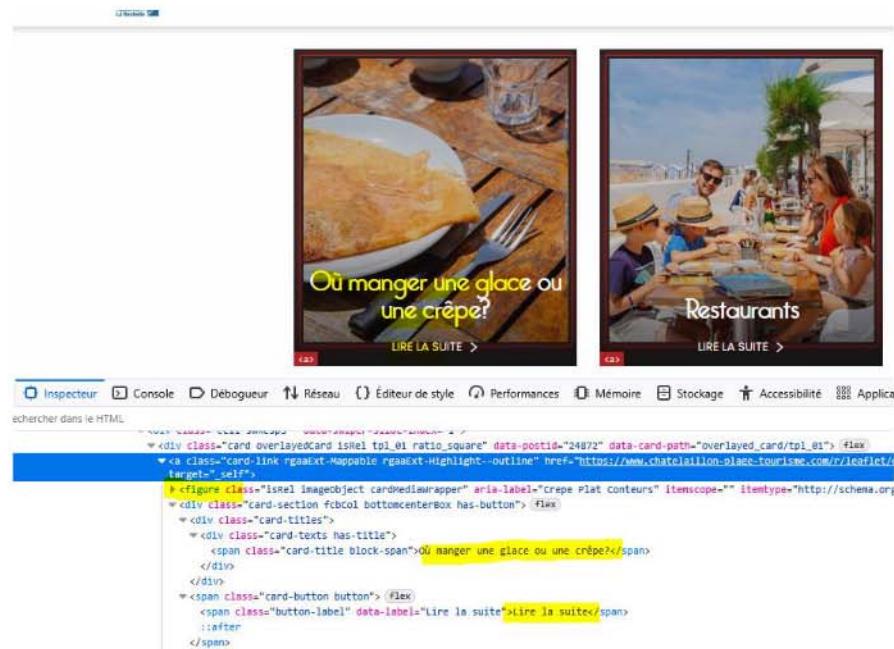


Figure 19 : Sur une grande partie des liens composites (image + texte), on retrouve une structure d'image légendée comportant à la fois une légende et un contenu dans l'attribut alt de l'image, en plus du texte présent entre les balises du lien. Dans ce cas, le texte "Où manger une glace ou une crêpe ? Lire la suite" est suffisant pour transmettre un intitulé et donc supprimer ou ne pas rendre accessible aux TA le contenu de la figure

- [Voir les favoris 1](#) ``

Figure 20 : Le title de reprend le contenu texte présent entre les balises de lien



Figure 21 : Les titles des liens images ne reprennent pas au minimum le contenu de l'attribut alt (ici il est intéressant de supprimer l'indication « logo » dans les attributs alt)

Recommandation (ne fait pas partie de la liste des non-conformités) : de plus, attention à la longueur des intitulés de liens composites (texte structuré + images), si le but est d'augmenter la surface de la zone de clic, il pourrait être intéressant de limiter le lien à l'intitulé du titre et de gérer via CSS ou JS l'augmentation de la surface de cette zone de clic

Correction

Afin de pouvoir disposer d'intitulés pertinents, il est nécessaire de faire les corrections suivantes :

- Pour les liens composites (constitués de texte et d'images), la plupart du temps, les images doivent avoir des alternatives vides ;
- Pour les liens images, modifier l'alternative de l'image afin de rendre le lien explicite ;
- Enfin pour les liens textuels, il faut modifier le lien ou son contexte afin de rendre le lien explicite.

Définition d'un contexte de lien

Le contexte du lien représente les informations supplémentaires (on parle d'informations de contexte) qui peuvent être mises en relation par un programme informatique avec l'intitulé du lien. Les informations de contexte qui permettent de compléter l'intitulé du lien sont les suivantes :

- Le contenu de la phrase dans laquelle le lien texte est présent ;
- Le contenu du paragraphe (balise `<p>`) dans lequel le lien texte est présent ;
- Le contenu de l'item de liste (balise ``) ou le contenu d'un item de liste parent (balise ``) dans lequel le lien texte est présent ;
- Le contenu du titre (balise `<h2>`) précédent le lien texte ;
- Le contenu de la ou les cellule(s) d'en-tête de tableau (balise(s) `<th>`) associée(s) à la cellule de donnée (balise `<td>`) dans laquelle le lien texte est présent ;
- Le contenu de la cellule de donnée (balise `<td>`) dans laquelle le lien texte est présent.

Note : l'un des 6 contextes de lien combiné à l'intitulé du lien doit permettre de comprendre la fonction et la destination du lien.

Liens sans intitulés - Critère 6.2 [A]

Un lien sans intitulé est généralement constitué d'un lien image, avec une image (`` ou `<svg>`) contenant une alternative vide, ou bien d'un lien réalisé avec une police d'icônes sans texte hors écran. Les liens sans intitulés sont un problème pour les utilisateurs aveugles qui ne peuvent pas deviner la fonction et destination du lien, mais également pour les utilisateurs handicapés moteurs navigants à la voix, qui ne disposent alors d'aucun texte à vocaliser pour activer ces liens.

Constat

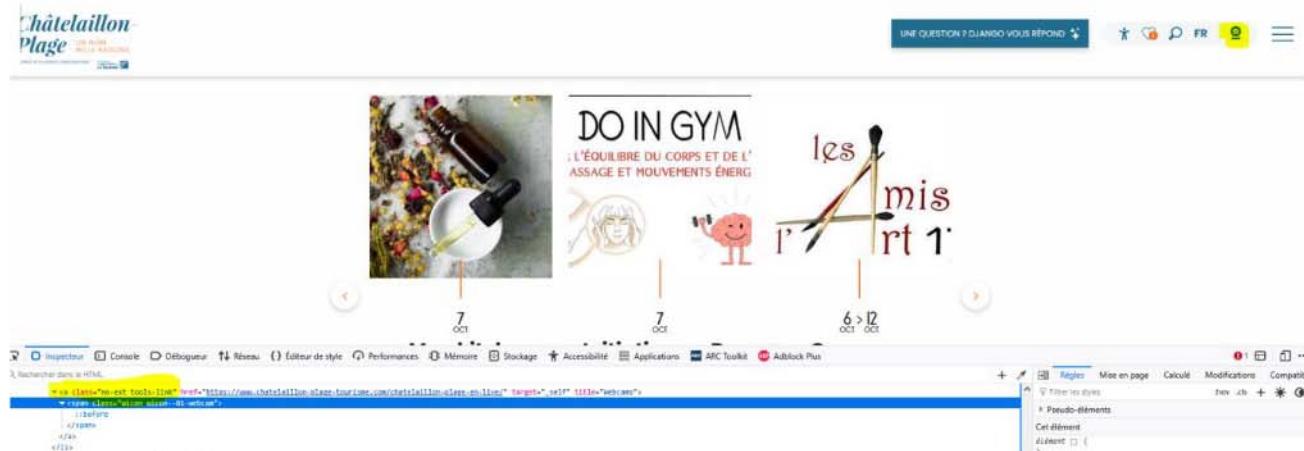


Figure 22 : Le lien « Webcam » ne possède pas d'intitulé

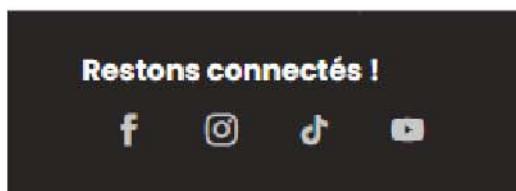


Figure 23 : Les liens ne possèdent pas d'intitulé

Correction

- Ajouter un texte hors écran pour les liens réalisés à l'aide d'une police d'icônes.
- Ajouter des alternatives pertinentes (expliquant la fonction et la destination) aux images pour les liens constitués uniquement d'images ;
- Ajouter pour les liens constitués d'images vectorielles (`<svg>...</svg>`) ;
- un attribut `role='img'` sur la balise `` ;
- un attribut `aria-label` contenant l'intitulé du lien ;
- une balise `<title>` dans le `` avec un contenu identique à l'attribut `aria-label`.

Note : Le titre de lien (attribut `title`) ne peut pas servir d'intitulé puisqu'il peut ne pas être restitué par les technologies d'assistance. C'est notamment pour cette raison qu'il ne doit être utilisé que si nécessaire, pour apporter une information complémentaire.

Ressources

- [Fiche 5 : Liens — Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)
- [Technique de mise en accessibilité des polices d'icônes \(anglais\)](#)
- [SVG : Comment bien faire ?](#)
- [Agrandir les zones de clic \(anglais\)](#)

2.7 SCRIPTS

Recommandation

Donner si nécessaire à chaque script une alternative pertinente. Avertir ou permettre le contrôle des scripts qui initient un changement de contexte. Rendre possible le contrôle de chaque code script au moins par le clavier et par tout dispositif de pointage et s'assurer de leur compatibilité avec les technologies d'assistance notamment pour les messages de statut.

Critères

La partie Script fait l'objet d'un document à part traitant de ces problématiques techniques dans le détail.

2.8 ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES

Recommandation

Vérifier que dans chaque page Web, le code source généré respecte les règles d'écriture correspondant au type de document, que le titre est pertinent et la langue par défaut, indiquée. Vérifier que les balises ne sont pas utilisées uniquement à des fins de présentation, que les changements de langues et de direction de sens de lecture sont indiqués.

Changement de langue - Critères 8.7 & 8.8 [AA]

Les lecteurs d'écran utilisent les indications de langue pour vocaliser le contenu dans la langue définie. La page doit contenir une définition de langue principale (généralement sur l'élément HTML).

Constat

Certains passages sont dans une langue différente de la langue principale sans indication de changement de langue :

 ENGLISH

 NEDERLANDS

 ESPAÑOL

 DEUTSCH

Figure 24 : Les langues ne possèdent pas d'attribut lang correspondant à la langue utilisée.

Correction

Pour indiquer aux lecteurs d'écran un terme dont la langue est différente de la langue par défaut de la page, il suffit d'ajouter un attribut `lang` sur l'élément lui-même ou de le placer dans une balise `` avec un attribut `lang` dont la valeur égale le code ISO de la langue concernée.

Par exemple : `newsletter`

Remarque : Lorsque les textes peuvent être traduits (par exemples des libellés ou des messages d'erreurs), il est préférable de les indiquer dans la langue principale de la page pour améliorer l'expérience utilisateur

Ressources

- Valeur de l'attribut `lang` possible définies via [le code ISO 639-1](#)

Balises utilisées à des fins de présentation - Critère 8.9 [A]

L'impact est étroitement lié au volume des problèmes et à leur nature, néanmoins tous les problèmes qui peuvent générer des incompréhensions et des ambiguïtés dans la restitution devraient être traités sans délai.

Les personnes aveugles et grands malvoyants utilisent des lecteurs d'écrans qui s'appuient sur la sémantique des balises, telle qu'elle est fournie par le navigateur, pour restituer le contenu et proposer des fonctionnalités de navigation dans le contenu. Si l'utilisation des balises est détournée, la restitution peut devenir incompréhensible et les fonctionnalités de navigation dans les contenus inopérantes ou donner des résultats particulièrement inattendus.

Constat

Le site utilise des balises uniquement pour créer des effets de présentation ou pour en détourner l'usage tel que défini par la spécification HTML5.

Par exemple de nombreux paragraphes sont écrits avec des `<div>`. Cela peut poser des problèmes à l'utilisateur qui utilise une technologie d'assistance (lecteur d'écran, plugin...) lui permettant de naviguer rapidement dans la page de paragraphe en paragraphe.

Correction

- Remplacer toutes les balises `<div>` qui structurent des blocs de texte par des balises `<p>` ou insérer une balise `<p>` dans les balises `<div>` concernées.
- Supprimer les sauts de lignes multiples `
` et les paragraphes vides qui servent à créer de l'espacement entre les blocs de texte, et les remplacer par du CSS.

2.9 STRUCTURATION DE L'INFORMATION

Recommandation

Utiliser des [titres](#), des [listes](#), et des citations pour structurer l'information. S'assurer que la structure du document est cohérente.

Titres - Critère 9.1 [A]

Les titres de sections (éléments `<h1>` à `<h6>`) permettent aux technologies d'assistance (lecteur d'écran ou plugin dédié) de fournir une sorte de table des matières de la page, utilisable pour accéder directement aux différentes parties de la page. Pour que cette stratégie soit efficace, les titres de sections doivent être organisés de façon logique et représentative de la structure du contenu.

Astuce : pour valider la structure de votre page, vous pouvez utiliser l'extension [Firefox HeadingsMap](#). Lorsque l'extension est active, sélectionnez l'onglet « Headings » et vérifiez la cohérence et l'imbrication des titres.

Constat



The screenshot shows a navigation menu on the left with items like '1 - Châtelailion-Plage', '2 - Des activités toute l'année !', '2 - **Douceur de vivre**', '2 - Trouvez votre hébergement', '2 - Restaurants : nos adresses', '2 - Le programme de la semaine', '2 - Imaginez-vous...', and '2 - Infos pratiques'. On the right, there is a main title 'Douceur de vivre à Châtelailion-Plage' with a yellow background. Below the title, a text snippet reads: 'À Châtelailion-Plage, la **douceur** de vivre se partage en famili... jeux sur la plage, découvertes gourmandes et moments simpl...'. A 'SUITE' button is visible in the top right corner.

Figure 25 : la suite du titre « Douceur de vivre » n'est pas reprise entre les balises de titre html



Figure 26 : « En live » n'est pas sous forme de titre

développez vos compétences et gagnez en performance.

Toutes ces ateliers sont GRATUITS, et disponibles pour l'ensemble des professionnels de la station.

ch5s



Figure 27 : Le contenu est sous forme de titre alors qu'il ne structure aucun contenu



Hôtel le Rivage
HÔTEL

Les pieds sur le sable, avec sa vue imprenable sur le Fort Boyard et les îles d'Aix, Oléron et Ré, cet hôtel familial, affilié Logis, est idéalement situé sur le front de mer de Châtelailon-Plage.

8,8
Très bon



Hôtel les Flots
HÔTEL - RESTAURANT

Hôtel Restaurant moderne et épuré bénéficiant d'un cadre idyllique face à la plage, en plein centre ville et à deux pas du Casino.

8,3
Très bon

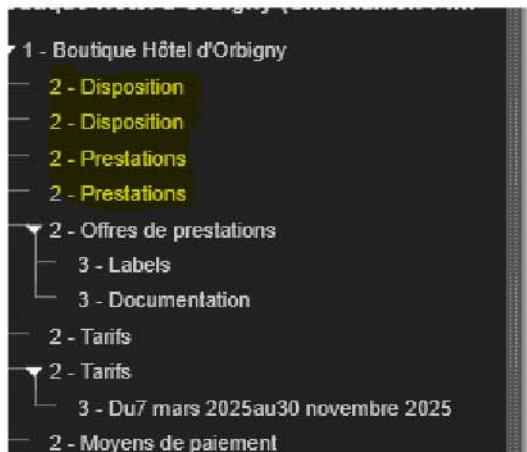


Hotel Restaurant L'Atelier des Cousins
HÔTEL - RESTAURANT

L'hôtel Bar Restaurant L'Atelier des Cousins vous réserve un accueil exceptionnel et convivial, face à la plage, à 100 mètres des commerces et du marché, à 5 minutes du casino et à seulement 1/4 d'heure du vieux port de La Rochelle !

8,1
Très bon

Figure 28 : Les titres des hôtels ne sont pas sous forme de titre html



Disposition

2 Chambre(s) pour personne à mobilité réduite

Prestations

...

Figure 29 : Des doublons de titres non visibles semble être présent

Note : Les titres doivent servir à identifier et délimiter les blocs de contenu et non pas à la mise en forme.

Les titres présents dans les fenêtres modales doivent être gérés à part de la page. Il faut donc partir de zéro pour la hiérarchie dans ces fenêtres, comme pour une page indépendante. Le premier titre d'une fenêtre modale sera donc un titre de niveau 1.

Correction

Chaque texte qui est utilisé comme titre doit être structuré via :

- L'utilisation de balise `<hX>`
- Ou via l'utilisation du `role="heading"` avec l'attribut `aria-level`

Ressource

- [Heading off confusion: When do headings fail WCAG? \(artocle TPGI, anglais\)](#)

Structure de document - Critère 9.2 [A]

Les lecteurs d'écrans ou certains plug-ins de navigateurs proposent des moyens de navigation rapide fondés sur les éléments de structure du document en HTML5.

En leur absence, les personnes aveugles et grands malvoyants peuvent avoir des difficultés à identifier les grandes zones du document ou à circuler rapidement dans la page, par exemple sur les éléments de navigation. Les handicapés moteurs verront quant à eux les fonctionnalités d'accès rapides aux grandes zones du document inopérantes.

Constat

Les zones de navigation secondaires ne sont pas entre des balises `<nav>`

Correction

De manière générale il faut :

- Identifier les zones de navigation (et uniquement celles-ci) avec la balise `<nav>` et le `role="navigation"`, on utilisera la propriété `aria-label` pour titrer ces éléments de navigation si plusieurs éléments de navigation se trouvent sur la page (navigations principales & secondaires, fil d'Ariane, etc.), par exemple : `<nav role="navigation" aria-label="menu principal">` ;
- Identifier la zone d'en-tête avec la balise `<header>` et le `role="banner"` ;
- Identifier la zone de recherche avec la propriété `role="search"` ;
- Identifier la zone de contenu principale avec la balise `<main>` et le `role="main"` ;
- Identifier la zone de pied de page avec la balise `<footer>` et le `role="contentinfo"`.

Ce critère est très fortement relié au critère 12.6 qui exige la présence des attributs `role` avec la valeur adéquate.

Listes - Critère 9.3 [A]

Les listes sont un élément important de structuration, car elles représentent des points de navigation pour les utilisateurs aveugles. Structurer les listes de liens en liste HTML fournit à ces utilisateurs un moyen rapide de les sauter plutôt que d'avoir à les parcourir entièrement pour atteindre le contenu suivant.

Constat

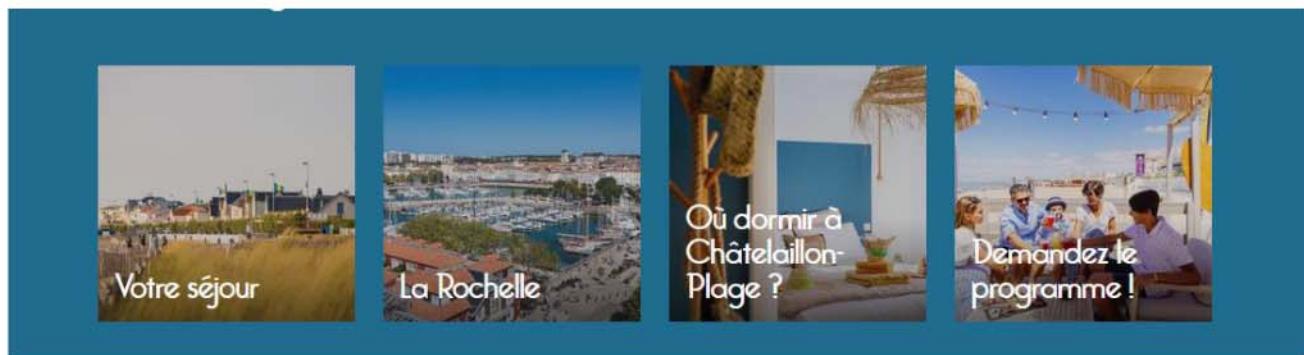


Figure 30 : Les liens ne sont pas sous forme de liste html

Deux conditions doivent être remplies pour accéder à notre programme d'accès :

- votre entreprise doit avoir un lien avec le tourisme
- elle doit être établie dans la commune de Châtelailon-Plage

Seuls les hébergeurs contribuent financièrement, directement pour diffuser leur programme ou pour paraître dans le guide de l'hébergement.

Figure 31 : Le contenu visuellement sous forme de liste, n'est pas sous forme de liste html

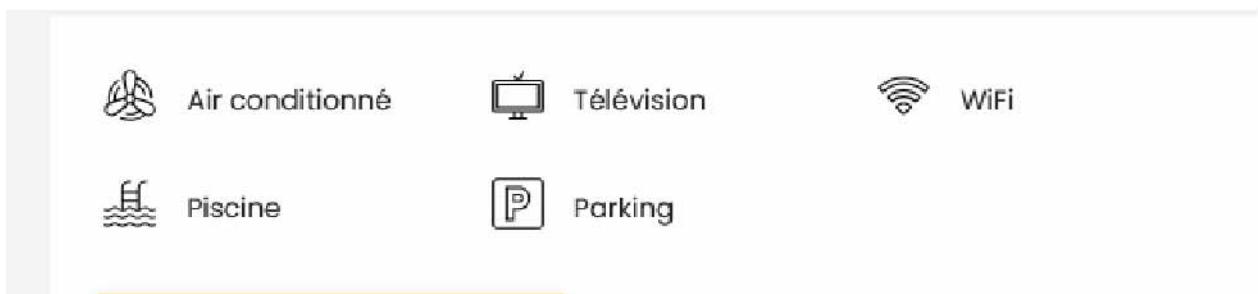


Figure 32 : Le contenu n'est pas sous forme de liste html

Corrections

Pour tout contenu présenté comme des listes, celles-ci doivent être structurées par l'utilisation des balises :

- `` et `` pour les listes non ordonnées
- `` et `` pour les listes ordonnées
- `<dl>` et `<dt>`, `<dd>` pour les listes de termes et leurs définitions

2.10 PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

Recommandation

Utiliser des [feuilles de styles](#) pour [présenter de l'information](#). S'assurer que l'information reste [compréhensible](#) lorsque les feuilles de styles sont désactivées. Vérifier l'effet de l'agrandissement à 200 %

de la [taille des caractères](#) et de la redéfinition des propriétés d'espacement sur la lisibilité. S'assurer que les liens sont correctement identifiables, que la [prise de focus](#) est signalée et que l'utilisateur a le contrôle des contenus additionnels qui deviennent visibles au survol ou au focus. S'assurer que les [contenus cachés](#) sont ignorés par les technologies d'assistance et que l'information n'est pas donnée uniquement par la [forme, taille ou position](#) d'un élément.

Utilisation de CSS exclusivement – Critère 10.1 [A]

Certains utilisateurs qui présentent des troubles de la lecture (dyslexiques par exemple) vont avoir besoin d'adapter la présentation des pages avec leurs propres mises en forme. Cela est possible sans difficulté si le site web utilise exclusivement les feuilles de styles CSS pour réaliser les mises en forme. Cependant, l'utilisation d'attributs et balises HTML de mise en forme rend ces adaptations plus compliquées, sinon impossibles.

Liste des attributs et balises qu'il est interdit d'utiliser :

Les éléments (`basefont`, `blink`, `center`, `font`, `marquee`, `s`, `strike`, `tt` et `big`) et les attributs (`align`, `alink`, `background`, `bgcolor`, `border`, `cellpadding`, `cellspacing`, `char`, `charoff`, `clear`, `compact`, `color`, `frameborder`, `hspace`, `link`, `marginheight`, `marginwidth`, `text`, `valign`, `vlink`, `vspace`, `size`) sont interdits.

Note : Les attributs `width` et `height` utilisés sur d'autres éléments que les balises `img`, `object`, `embed`, `canvas` et `svg`, sont également interdits.

Constat

Sur certain iframe des attributs de style sont présent : `frameborder="0"`, `width="100%"`

Correction

Repérez dans vos pages tous les attributs et balises de mise en forme, retirez-les et réalisez les mises en forme uniquement avec CSS (feuille de style externe, balise `<style>` dans le `<head>` de la page pour attribut style en ligne).

Contenu disponible sans styles – Critère 10.2 [A]

L'utilisateur doit être en mesure de consulter le site avec des styles personnalisés. Aucune information ne doit donc être fournie par le biais des feuilles de style (images de fond ou contenus générés via CSS).

Constat



Figure 33 : Le chevron qui permet d'indiquer « au » n'est pas compréhensible sans style. Ici il est intéressant d'utiliser un contenu en sr-only qui permet de préciser « 6 oct au 12 oct »



Figure 34 : L'indication de la météo via les pictos insérés en CSS, n'est plus compréhensible sans style.

Corrections

S'il s'agit d'une image de fond, préférez l'insertion dans le flux de la page d'une balise `` avec une alternative pertinente.

S'il s'agit d'un contenu inséré depuis les CSS via `content : ''`, préférez l'insertion dans le flux de la page d'un texte via une balise pertinente.

S'il s'agit de contenu généré via CSS pour une police d'icône par exemple, utiliser une technique accessible (cf. ressource) pour intégrer les polices d'icônes avec un texte hors-écran, sur ce modèle, par exemple :

```
<p class="s-labeur3 cGrey loop-item-info">
  <i class="icon-clock" aria-hidden="true"></i>
  <span class="visually-hidden">horaires</span>
  14 h 30 et 16 h
</p>
```

Contenu compréhensible sans styles – Critère 10.3 [A]

Un utilisateur aveugle n'a pas accès à la mise en forme qui parfois est porteuse d'informations importantes, notamment des relations entre les éléments.

Il est important de ne pas implémenter les textes dans l'ordre visuel, mais bien dans l'ordre logique de dépendance et hiérarchie des éléments. Le contenu doit rester compréhensible sans les feuilles de styles (vous pouvez tester vos contenus en désactivant les feuilles de styles).

C'est souvent le cas par exemple de date ou catégorisation d'élément qu'on souhaite positionner visuellement au-dessus ou à gauche du titre. Pour faciliter ensuite la mise en forme via CSS, généralement on va également placer ces éléments avant le titre dans le code source. Mais, pour un utilisateur aveugle qui a une lecture linéaire, qui suit l'ordre de succession dans le code source, il y a de fortes chances pour qu'il y ait des ambiguïtés de compréhension du fait de cette succession illogique.

Constat



16 février 2026 > 20 février 2026

Atelier ados - Cinéma : court-métrage et jeu d'acteur

DISTRACTIONS ET LOISIRS INITIATION / DÉCOUVERTE DANS LE CADRE D'UN ÉVÉNEMENT ARTISANAT DESIGN

Espace Culturel et de Congrès Beauséjour, 51, boulevard de la République, 17340 Châtelairon-Plage

[M'y rendre](#) [J'y vais en train !](#) [Partager](#) [Ajouter à mes favoris](#)

Figure 35 : l'ordre HTML, les dates sont placées avant le titre. Pour un meilleur accès à l'information et une meilleure compréhension, il est préférable que la date soit positionnée après le titre. Ainsi, les utilisateurs ne percevant pas visuellement l'écran et utilisant une technologie d'assistance pourront comprendre plus facilement l'association de la date au titre grâce à la sémantique.

Correction

Mettre les éléments HTML dans un ordre cohérent en veillant à avoir du contexte puis utiliser le positionnement CSS3 du Modèle de boîte flexible (**flexbox**) pour corriger l'ordre visuel sans modifier l'ordre du flux HTML.

Agrandissement des tailles de texte – Critère 10.4 [AA]

Les déficients visuels rencontreront une difficulté majeure à lire des contenus dont ils ne peuvent pas contrôler la taille des caractères et le jeu de couleurs qu'ils adaptent à leurs capacités de perception.

Constat



Activités

A vivre

Rendez-vous

Votre séjour

Espace Pro

Figure 36 : Avec un zoom à 200% il n'est plus possible de consulter le contenu du menu et du contenu est en superposition



Figure 37 : Le second champ de « Période » n'est plus entièrement visible

Corrections

- Remplacer, dans les feuilles de styles, les déclarations de taille de police en pixels par une unité relative (em, rem, %, etc.).
- Éviter de définir une hauteur fixe pour les conteneurs (préférez l'utilisation de `min-height` plutôt que `height` et des unités en em ou % plutôt que px) ;
- Parfois, il faudra également éviter de fixer la largeur pour les mêmes raisons.

Lien dont la nature n'est pas évidente – Critère 10.6 [A]

Les déficients visuels pourraient ignorer des liens, dont la nature ne serait pas évidente, si ces derniers ne sont pas visuellement discernables du reste du texte dans lequel ils sont insérés.

Dans une moindre mesure, les handicapés mentaux pourraient également avoir des difficultés dans le même genre de situation.

Constat

Editeur du Site

Office du Tourisme Communautaire de Châtelailon-Plage
5 Avenue de Strasbourg
Téléphone :05 46 56 26 97
Email : chatelaillon.tourisme@agglo-larochelle.fr
Site Web : <http://www.chatelaillon-plage-tourisme.fr>

Responsable éditorial

Jean-Christophe Mercorelli, Directeur de la station de Châtelailon-Plage

Création et hébergement du site internet

Création et hébergement
Serveurs localisés à xxx
Raccourci Agency
18 boulevard maréchal Lyautey 17000 La Rochelle
Site Web : <https://www.raccourci.fr>

Développement

Raccourci Agency
Adresse : 18 boulevard maréchal Lyautey 17000 La Rochelle
Site Web : <http://https://www.raccourci.fr>

Figure 38 : Les liens dans le texte sont indiqués uniquement par la couleur

deux ans à

ormément à la réglementation (UE) 2016/679 du Parlement et du Conseil relative à la protection des personnes physiques dans le traitement et la mise à disposition à des fins de gestion de vos données personnelles (dpd@agglo-larochelle.fr ou auprès de

Figure 39 : Le lien dans le texte est indiqué uniquement par la couleur

Corrections

Afin que le lien puisse être plus facilement identifié :

- Le contraste entre le lien et le texte environnant doit avoir un contraste d'au moins 3:1
- Le lien dispose d'une indication visuelle autre qu'un changement de couleur au focus et au survol

Visibilité de la prise de focus – Critère 10.7 [A]

Les personnes avec un handicap moteur qui naviguent au clavier peuvent rencontrer des difficultés considérables à utiliser du contenu s'ils ne sont pas en mesure de repérer l'indication visuelle du focus et ses déplacements.

Il ne faut jamais supprimer cette prise de focus.

Constat

La prise de focus est dégradée sur l'ensemble du site (présence des propriétés outline :0; ou outline :none ; dans les feuilles de styles).

Correction

Préserver au minimum la propriété **outline** par défaut (supprimer toutes les déclarations dans les feuilles de style CSS). Il est également possible de la renforcer pour une meilleure visibilité. A noter qu'il n'apparaît que lors de l'utilisation du clavier pour naviguer, ou d'un clic sur un lien, ce qui en limite l'impact visuel.

Note : L'outline est dégradé par les propriétés outline, outline-color, outline-width, outline-style dès le moment où ces propriétés rendent difficilement visibles les bordures normalement visibles à la prise de focus.

L'indication visuelle du focus du navigateur ne doit pas être supprimée ou dégradée sauf si un style du focus défini par l'auteur est visible et suffisamment contrasté au regard du critère 3.3.

Ressource

- [Utilisation de la propriété CSS :focus-visible pour ne faire apparaître la prise de focus que lors de la navigation au clavier \(en anglais\)](#)

Information par la forme - Critères 10.9 & 10.10 [A]

Lorsqu'une information est donnée par la forme, il faut qu'elle soit également donnée par une autre méthode, par exemple par un texte qui donne la même information.

En effet, l'absence d'alternative à l'information donnée par la forme représente une perte d'information pour certains utilisateurs.

Ainsi, ces éléments purement visuels ne seront pas perçus par les personnes aveugles (qui n'accèdent pas aux mises en forme) ni par les grands malvoyants qui utilisent un lecteur d'écran et une loupe d'écran qui n'ont pas une vue d'ensemble de la page.

Constat



Figure 40 : l'indication de l'élément actif est indiquée uniquement par la forme (mise en gras)

Corrections

Ajouter un attribut **title** reprenant le contenu du bouton, avec un suffixe, sur le modèle : « [intitulé du lien] filtre actif ».

Défilement vertical - Critère 10.11 [AA]

Les utilisateurs grands malvoyants peuvent avoir besoin d'agrandir le texte jusqu'à 400 %, ce qui permet d'avoir un contenu redistribué et visible uniquement avec un scroll unique. Il faut donc que les informations et contenus soient correctement affichés lorsque le contenu est redistribué.

Constat



Figure 41 : La consultation des liens d'accès rapides nécessite un défilement horizontal

Corrections

L'ensemble des informations et des fonctionnalités du site doivent être disponibles :

- Sans défilement horizontal lorsque le contenu dont le sens de lecture est horizontal est affiché dans une fenêtre réduite à une largeur de 320 pixels CSS ;
- Sans défilement vertical lorsque le contenu dont le sens de lecture est vertical est affiché dans une fenêtre réduite à une hauteur de 256 pixels CSS.

Cas dérogés : les parties de contenus qui nécessitent un scroll pour être utilisées ou pour faire sens :

- Images, graphiques ou vidéos ;
- Cartes ;
- Diagrammes ;
- Jeux (jeux de plateforme par ex.) ;
- Diaporamas ;
- Tableaux de données, peu importe leur complexité ;
- Interfaces où il est nécessaire de conserver les barres de défilement pour manipuler le contenu.

Propriétés d'espacement – Critère 10.12 [AA]

Les utilisateurs malvoyants ou dyslexiques peuvent personnaliser l'affichage des textes, et notamment les espaces entre les lignes/lettres/mots afin de faciliter leur compréhension des textes.

Constat

Dans les pages 5 et 7 de l'échantillon, il n'est pas possible de redéfinir les propriétés d'espacement dans les iframes

Correction

L'ensemble des informations et des fonctionnalités du site doivent être disponibles après modification des propriétés d'espacement :

- Espace entre les lignes peut être augmenté **jusqu'à 1,5 fois la taille de la police**
- L'espacement suivant le paragraphe peut être augmenté **jusqu'à 2 fois la taille de la police**
- L'espacement des lettres peut être augmenté **jusqu'à 0,12 fois la taille de la police**
- L'espacement des mots peut être augmenté **jusqu'à 0,16 fois la taille de la police**

Il faut aussi faire attention à ne pas définir de largeur et hauteur aux zones de contenu, mais des largeurs et hauteurs minimales afin que les blocs de contenus puissent s'étendre.

Contrôle des contenus additionnels au survol et à la prise de focus – Critère 10.13 [AA]

Ce critère demande que, pour chaque contenu qui est rendu visible par le survol ou la prise de focus sur un élément, le contenu respecte 3 principes :

1. Le contenu peut être masqué autrement qu'en déplaçant la souris hors de la zone ou le focus (par exemple via la touche ESC ou un bouton de fermeture).
2. Le contenu affiché peut être survolé à la souris.
3. Le contenu reste affiché tant que la souris ou le focus ne sont pas déplacés et tant que l'utilisateur n'a pas masqué le contenu (par exemple, il ne doit pas y avoir de minutage qui gère la disparition du contenu).

Les grands malvoyants qui utilisent une loupe d'écran ont une vision très réduite du contenu de la page. Lorsqu'ils déclenchent l'apparition, par inadvertance, de larges portions de contenu, il faut qu'ils puissent avoir à disposition un moyen simple et rapide de les masquer. Sans ce moyen à disposition, les utilisateurs doivent très souvent scroller de haut en bas et de droite à gauche, à la recherche d'un espace hors de la zone affichée pour enfin la faire disparaître.

Constat



Figure 42 : il n'est pas possible de masquer le tooltip sans déplacer la souris

Correction

Il faut implémenter un mécanisme de bouton dont la fermeture ou un évènement au clavier (par exemple avec le bouton *Echap*) permette de fermer le contenu sans déplacer la souris.

Contrôle des contenus additionnels au clavier – Critère 10.14 [A]

Les contenus qui apparaissent au survol d'un élément, au moyen de CSS, doivent apparaître également au clavier :

- Le contenu apparaît également au clavier ;
- Le contenu apparaît à la suite de l'activation d'un composant ou d'une fonctionnalité ;

Le but de ce critère étant de permettre aux utilisateurs naviguant uniquement au clavier de pouvoir afficher les contenus additionnels.

Constat



Figure 43 : Les tooltips ne peuvent pas être rendu visible au clavier

Correction

Les contenus qui sont rendus apparents au survol doivent également être activables au clavier.

Ressources

- [Technique de mise en accessibilité des polices d'icônes \(anglais\)](#)
- [Exemple de mise en place du positionnement flex pour déplacer un contenu avant un titre structurant avec flex](#)
- [Fiche 7 : prise de focus — Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)
- [Fiche 11 : Agrandissement des caractères — Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)

2.11 FORMULAIRE

Recommandation

Pour chaque formulaire, associer chacun de ses champs à son étiquette, grouper les champs de même nature et leur donner une légende, structurer les listes de choix de manière pertinente, donner à chaque bouton un intitulé explicite. Vérifier la présence de suggestions lors des erreurs de saisie, s'assurer que le contrôle de saisie est accessible, que la finalité des champs peut être déduite et que l'utilisateur peut garder le contrôle sur ses données à caractère financier, juridique ou personnel.

Étiquettes de champs - Critères 11.1 à 11.4 [A - AA]

Les personnes aveugles et grands malvoyants et les personnes déficientes visuelles qui utilisent des lecteurs d'écrans ou des loupes vocalisées rencontreront des difficultés majeures pour remplir le formulaire s'il contient des champs de saisie dépourvus d'étiquette.

Les personnes déficientes visuelles qui ne voient qu'une partie limitée de l'écran pourraient rencontrer des difficultés sur des formulaires complexes mettant en jeu plusieurs boutons si ces derniers sont dépourvus de boutons pertinents.

Les personnes handicapées moteurs qui utilisent des systèmes de contrôles vocaux pourraient rencontrer des difficultés de navigation dans le formulaire si ce dernier contient des champs de saisie dépourvus d'étiquette pertinente ou de bouton pertinent.

Constat

Nom*

Prénom*

Email

Code postal

Pays*

Choisissez un pays

```

ébogeur Réseau Éditeur de style Performances Mémoire Stockage Accessibilité Applications ARC Toolkit Adblock PI

```

```

<div class="avizi-panel-infos">
  <form class="form-campagne avizi-form-horizontal needs-validation" autocomplete="off" novalidate="">
    <input type="hidden" name="extra-fields-form" value="6f2a47d50c.CvtWHSzuXk5f2-kFATGsBGh-rEOCFFdx8uEjnK-s.bzcjJgKUY-sp7KMoSRqabcp3aa-dkCmSj85-1">
    <div class="avizi-col-12">...</div>
    <div class="avizi-row-align">...</div>
    <div class="bloc-panel-infos-form bloc-panel-infos-form-1 avizi-col-xs-12 avizi-col-sm-12 avizi-col-md-12 avizi-col-lg-6">
      <div class="field">
        <div class="avizi-form-group avizi-form-control-feedback">
          <label>Nom</label>
          <input id="lastname" class="avizi-form-control avizi-form-control-sm" type="text" autocomplete="off" name="lastname" required="" event="...>
        <div class="avizi-invalid-feedback">Champ requis</div>
      </div>
      <div class="avizi-form-group avizi-form-control-feedback">...</div>
      <div class="avizi-form-group avizi-form-control-feedback">...</div>
      <div class="avizi-form-group avizi-form-control-feedback">...</div>
      <div class="avizi-form-group avizi-form-control-feedback">...</div>
    </div>
  </form>

```

Figure 44 : Absence de liaison for/id entre les champs et les étiquettes visibles

Arrivée - Départ

Arrivée → Départ

Voyageurs

1 Adultes - + 0 Enfants - +

Rechercher

Rechercher

Figure 45 : Les champs "Arrivée - Départ" et "Rechercher" ne possèdent pas d'étiquettes

Correction

Utiliser de préférence la balise `<label>` et l'associer au champ par un couplage des attributs `for` et `id`. Cette solution est la plus robuste et permet de rendre l'étiquette cliquable.

S'il n'est pas souhaité que l'étiquette soit visible, pour des raisons de mise en page, il est possible de masquer l'étiquette avec une technique qui garde le contenu disponible pour les lecteurs d'écran. D'autres méthodes pour étiqueter un champ de formulaire peuvent également être utilisées (attributs `aria-label` ou `aria-labelledby`). Attention, les étiquettes doivent malgré tout avoir une indication visible (via un attribut `title` ou un bouton adjacent)

L'étiquette doit être visuellement accolée au champ de formulaire associé, afin que les personnes déficientes visuelles qui utilisent des loupes d'écran puissent identifier la nature des informations à saisir pour les champs de formulaires.

Note importante au sujet de l'utilisation de `placeholder` : un attribut `placeholder` seul ne peut être considéré comme une étiquette acceptable de champ de formulaire. Lorsque l'attribut `placeholder` est présent, il est susceptible d'être restitué à la place de l'attribut `title`. Par conséquent, lorsque ces deux attributs `title` et `placeholder` sont présents, ils doivent être identiques.

Regroupement de champs - Critères 11.5 à 11.7 [A]

Les champs faisant partie d'un groupe (par exemple pour les cases à cocher et les boutons radio) doivent être associés entre eux par l'intermédiaire du code HTML, de manière à ce que les utilisateurs non-visuels puissent comprendre le lien entre eux.

Constat

Classements

- 3 étoiles (6)
- 4 étoiles (1)
- 2 étoiles (1)

Types

- Hôtel - Restaurant (6)
- Hôtel (3)

Figure 46 : Les checkboxes ne sont pas dans des groupes

Correction

Regrouper les champs qui le nécessitent via la balise `<fieldset>`, et chaque regroupement de champs doit également avoir une étiquette pertinente via la balise `<legend>`.

Il est également possible de créer des regroupements avec le rôle ARIA group et un passage de texte, faisant office de légende, lié par la propriété `aria-labelledby` ou implémenté par l'intermédiaire d'une propriété `aria-label`.

Intitulés de bouton explicites - Critère 11.9 [A]

Les boutons doivent avoir un intitulé explicite de manière à renseigner efficacement l'utilisateur sur leur fonction.

Les utilisateurs qui ne perçoivent pas l'écran dans son ensemble (déficience visuelle, utilisation de loupe d'écran) pourraient rencontrer des difficultés sur des formulaires complexes mettant en jeu plusieurs boutons si ces derniers sont dépourvus d'intitulés pertinents.

Les utilisateurs en situation de handicap moteur qui utilisent des systèmes de contrôles vocaux pourraient rencontrer des difficultés de navigation dans le formulaire si ce dernier est dépourvu de bouton pertinent.

Les utilisateurs handicapés mentaux pourraient rencontrer des difficultés pour comprendre les saisies attendues et envoyer le formulaire si ce dernier est dépourvu de boutons pertinents.

Constat

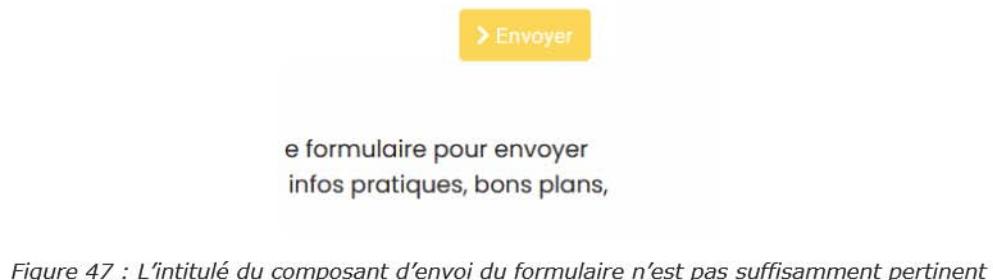


Figure 47 : L'intitulé du composant d'envoi du formulaire n'est pas suffisamment pertinent

Correction

De manière générale, les intitulés sur le modèle « valider », « annuler », « enregistrer », etc. sont des intitulés non pertinents. En effet, les utilisateurs qui n'ont pas une vision globale de la page ont besoin de repère et d'informations de contexte pour assurer leurs actions.

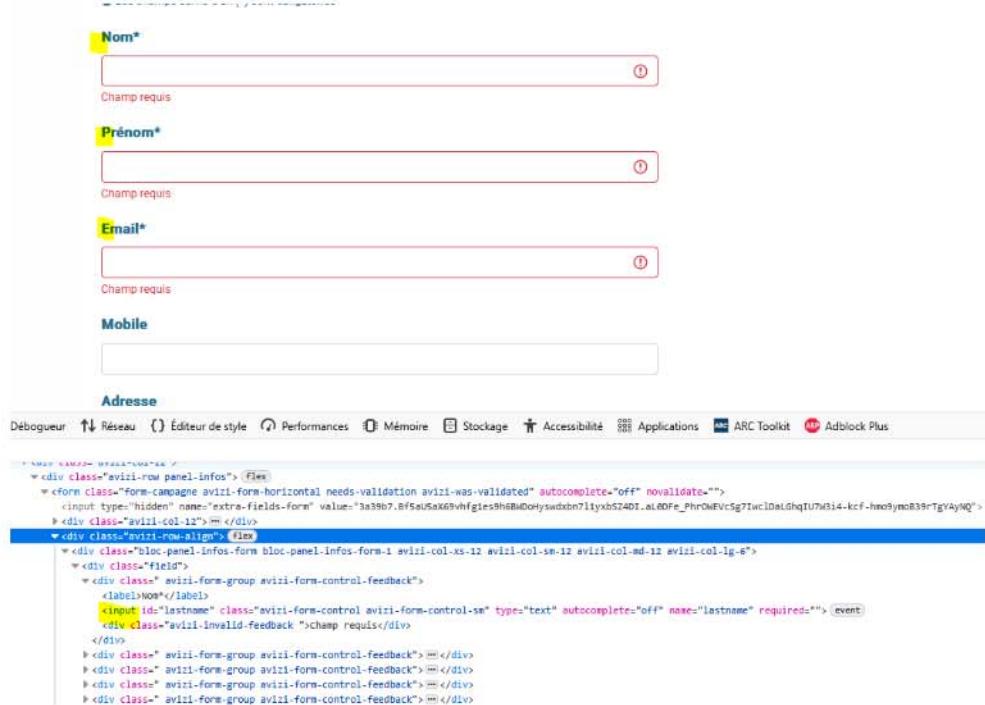
L'intitulé d'un bouton doit décrire l'action qui résulte de son activation (par exemple : « Envoyer votre message », « Supprimer tous les critères de la recherche »).

Si, pour des raisons graphiques, il n'est pas possible de modifier l'intitulé d'un bouton, l'utilisation de l'attribut **title** est tout à fait possible.

Contrôle de saisie et aide à la saisie - Critères 11.10 & 11.11 [A - AA]

La prévention et l'aide à la correction d'erreurs de saisie, dans les formulaires, sont essentielles pour les utilisateurs en situation de handicap, notamment ceux qui présentent une déficience visuelle, motrice, ou cognitive. Il faut en effet limiter autant que possible les manipulations excédentaires qui peuvent résulter d'une mécompréhension ou d'un défaut d'information.

Constat



The screenshot shows a web form with four required fields: Nom*, Prénom*, Email*, and Mobile. Each field has a red border and a red exclamation mark icon. Below the fields is a section titled 'Adresse' with a sub-section for 'Nom'. The browser's developer tools are open, showing the HTML structure of the 'Email*' field and its associated validation logic. The validation code includes attributes like 'type="text"', 'autocompate="off"', 'name="lastname"', and 'required="required"'. The 'Email*' field is highlighted in yellow.

Figure 48 : Les champs en erreur ne possèdent pas d'attribut `aria-invalid`, de plus les messages d'erreur des champs doivent être reliés via par exemple un `aria-describedby`.



The screenshot shows a web form with an invalid email input field. The field contains 'fff' and has a red border and a red exclamation mark icon. Below the field, the error message 'L'adresse email est invalide' is displayed in a smaller font. The 'Email*' label is also highlighted in yellow.

Figure 49 : Absence d'indication sur le format de l'adresse mail en amont et dans le message d'erreur du champ



The screenshot shows a contact form for 'Contactez Boutique Hôtel d'Orbigny'. It includes fields for 'Période' (two date inputs), 'Nom' (placeholder 'Votre nom'), 'Email' (placeholder 'Votre adresse email'), 'Message' (placeholder 'Votre message'), 'Civilité' (dropdown menu with placeholder '--- Votre civilité ---'), and 'Téléphone' (dropdown menu with placeholder 'France (+33) Votre numéro de téléphone'). The 'Email' field is highlighted in yellow, and the 'Nom' field has a red border and a red exclamation mark icon.

J'accepte de recevoir des informations de la part de :

Figure 50 : Absence d'indication sur la fonction de l'astérisque

Correction

Les champs obligatoires doivent être indiqués de façon nominative ou doivent disposer d'un attribut **aria-required="true"** ou **required**. Si les champs obligatoires ne sont pas indiqués de manière nominative (mais avec l'attribut **aria-required="true"** ou **required**), il faut une indication visuelle explicite dans l'étiquette du champ ou bien dans un passage de texte associé (via **aria-describedby** ou **aria-labelledby**).

Attention, l'astérisque seul ne permet pas d'avoir une indication explicite, il faut soit en donner la définition avant le premier champ obligatoire, soit faire porter la définition directement sur l'astérisque via la mécanique des abréviations, par exemple : `<abbr tabindex="0" title="obligatoire">*</abbr>`. Attention cependant cette méthode n'est conforme que si les champs de formulaire disposent d'un attribut HTML5 pour indiquer le caractère obligatoire (**aria-required="true"** ou **required**). Le souci cependant est que cette solution ne s'adresse pas aux utilisateurs voyants qui naviguent uniquement au clavier. Il faut donc implémenter une règle CSS qui permet de rendre visible l'attribut **title** à la prise de focus (cf. section ressources).

Indiquer les formats attendus des champs dont le format est contrôlé via un passage de texte où le champ est identifié nommément ou via un passage de texte relié via **aria-describedby** ou **aria-labelledby**.

Les messages d'erreur indiquant l'absence de saisie d'un champ obligatoire ou que la valeur saisie ne respecte pas le format attendu doivent :

- être visible et permet d'identifier nommément le champ concerné ou disposer de l'attribut **aria-invalid="true"**.
- Si les champs obligatoires ne sont pas indiqués de manière nominative (mais avec l'attribut **aria-invalid="true"**), il faut une indication visuelle soit dans l'étiquette du champ ou bien dans un passage de texte associé (via **aria-describedby** ou **aria-labelledby**).

Ajouter un exemple de saisie réel lorsque c'est nécessaire dans le message d'erreur (si le champ requiert un format particulier).

Vous pouvez personnaliser les messages d'erreurs générés par les types d'input particuliers (email, tel, etc.) avec l'**API Constraint validation**.

Ressources sur l'API Constraint validation.

- [Support de l'API par les navigateurs](#)
- [Documentation MDN](#)
- [Custom Validation Messages for HTML5 Form Constraints](#)

Ressources complémentaires

- [Exemple d'une implémentation permettant de rendre visible à la prise de focus les attributs `title`](#)

Remplissage automatique - Critère 11.13 [AA]

Ce nouveau critère demande que la nature de chaque champ de formulaire, qui attend une donnée concernant l'utilisateur (son nom, son adresse, son email...), puisse être identifiée par les technologies d'assistance.

Constat

• Chaque champ dont un (*) est obligatoire

Nom*

Prénom*

Email*

Mobile

Adresse

Code postal

Ville

Pays*
 Choisissez un pays

Figure 51 : Absence des attribut autocomplete sur les champs relatifs aux données de l'utilisateur

Correction

Utiliser l'attribut **autocomplete** sur les champs de données personnelles.

Ressources

- [Fiche 6 : Formulaires — Guide de l'intégrateur RGAA 3](#)
- [Liste des valeurs possibles pour l'attribut autocomplete](#)

2.12 NAVIGATION

Recommandation

Proposer au moins deux systèmes de navigation différents dans un ensemble de pages (menu de navigation, plan du site ou moteur de recherche). Donner la possibilité d'éviter ou d'atteindre les principaux regroupements de contenus en particulier la zone de contenu principale via un lien d'évitement ou d'accès rapide. S'assurer que l'ordre de tabulation est cohérent et que la page ne comporte pas de piège au clavier. S'assurer que les raccourcis clavier n'utilisant qu'une seule touche sont contrôlables par l'utilisateur.

Ordre de tabulation - Critère 12.8 [A]

Les utilisateurs du clavier doivent pouvoir se reposer sur un parcours cohérent et logique du curseur. Il doit être possible d'anticiper sur la position suivante du curseur, de façon fiable. Par ailleurs les utilisateurs non-visuels ont une perception linéaire et séquentielle du contenu.

Constat



Charmes de la Belle Epoque

[DÉCOUVRIR >](#)

Figure 52 : Il est possible de tabuler sur des éléments de carrousel quand ils ne sont pas visibles

Correction

Conformément au motif de conception carrousel, le seul élément accessible au focus doit être la slide active (voir note JS)

2.13 CONSULTATION

Recommandation

S'assurer que l'utilisateur a le contrôle des actions imposées après un certain délai notamment les [procédés de rafraîchissement](#), Donner la possibilité de contrôler les [changements brusques de luminosité](#), les ouvertures de nouvelles fenêtres et les [contenus en mouvement ou clignotants](#). S'assurer que les expressions inhabituelles et le jargon sont explicités. Proposer des [versions accessibles](#) des documents en téléchargement ou les rendre accessibles. S'assurer que le contenu puisse être consulté quelque-soit l'orientation de l'écran et au moyen de [gestes simples](#). Permettre d'annuler les actions déclenchées par un mouvement et d'accéder aux mêmes fonctionnalités par une alternative, sans mouvement.

Contenu en mouvement ou clignotant - Critère 13.8 [A]

Le texte en mouvement ne pourra pas être lu par des personnes ayant des difficultés de lecture, s'il défile trop rapidement. Il peut distraire les personnes ayant un déficit de l'attention et les empêcher de lire le reste du texte de la page. Pour les personnes utilisant un lecteur d'écran, un texte en mouvement peut parfois empêcher le lecteur d'écran de restituer le contenu de la page.

Constat



Figure 53 : Le défilement du compte à rebours n'est pas contrôlable par l'utilisateur

Les contenus en mouvements ou clignotants doivent :

- Avoir une durée inférieure ou égale à 5 secondes
- Pouvoir être arrêter et relancer
- Pouvoir être afficher ou masquer
- Pouvoir afficher la totalité de l'information sans le mouvement

Gestes complexes - Critère 13.10 [A]

Certains utilisateurs ne peuvent pas effectuer de gestes complexes, comme des glissements, il faut donc leur permettre d'effectuer la même action par une action sur un point unique de l'écran.

Constat



Figure 54 : Sur l'ensemble des carrousels du site, il n'est pas possible de changer de slide au moyen d'un geste simple au format mobile

Correction

Implémenter des boutons permettant de passer les différentes slides du carrousel par une action simple.